



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121518>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-121518

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1729881>

Identifiant interne de la consultation : DACP-25-47

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Communauté d'Agglomération du Cotentin

Numéro de téléphone du contact : +33 250791610

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1
Formulaire Dc2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires annuel général : - déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des services spécifiés : - une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années.

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 28/11/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Qualité de l'offre technique : 45 Qualification de l'équipe dédiée : 25

Pertinence des outils, livrables et formats proposés : 15 Prix : 15

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Élaboration d'une stratégie d'attractivité économique de territoire

Code CPV principal - Descripteur principal : 79415200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les prestations consistent en l'établissement d'une stratégie d'attractivité économique territoriale claire, hiérarchisée et opérationnelle, afin de promouvoir les atouts auprès des entreprises françaises et étrangères, renforcer le rayonnement et la compétitivité à l'échelle régionale, nationale et au-delà du Cotentin permettant également d'asseoir le positionnement du territoire auprès de différentes cibles (entreprises, investisseurs, etc.) et secteurs d'activités notamment ceux de l'industrie, du maritime, de l'hôtellerie et du loisirs

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire du Cotentin 50100 - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Conditions particulières d'exécution : Financement sur les fonds propres de la collectivité. Le règlement s'effectue par mandat administratif, selon les règles de la comptabilité publique, suivi d'un virement, sur présentation des demandes de paiement établies par le titulaire. Conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique, le délai global de paiement sera de 30 jours maximum à compter de la réception de la facture par l'acheteur sur le portail Chorus Pro. Le défaut de paiement dans ce délai de 30 jours fait courir de plein droit, au sens de l'article L2192-13 du code de la commande publique et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2025